



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ports

Question écrite n° 118403

Texte de la question

M. Dominique Bussereau attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les graves problèmes causés par la panne des deux portiques du terminal du Verdon, gérés par le grand port maritime de Bordeaux (GPMB), et surtout sur le long délai de réparation et de remise en service de ces portiques. Du 27 mars 2011 au début du mois de septembre, les deux portiques du port du Verdon ont été dans l'incapacité de fonctionner, causant un grave préjudice au grand port maritime de Bordeaux. Dans l'impossibilité de pouvoir décharger dans ce port, les professionnels furent dans l'obligation de déplacer leur escale au port de Bassens, rallongeant les temps de transport et leur coût. Au vu du grave préjudice subis par le port du Verdon et le grand port maritime de Bordeaux, il lui demande de bien vouloir lui exposer les explications ayant mené à une telle situation ainsi que les mesures envisagées pour éviter qu'une telle situation, préjudiciables pour tous, se renouvelle.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Bussereau](#)

Circonscription : Charente-Maritime (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118403

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10021

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)